

Niveau 6 — En 2 ans — Alternance

Grade_Licence

Diplôme de comptabilité et de gestion

Code RNCP : 35526

Objectifs et contexte de la certification

Constituant le premier niveau de la pyramide des diplômes comptables supérieurs, le DCG a pour vocation première de sanctionner un niveau de connaissances et de compétences générales, mais aussi spécialisées, nécessaire à la réalisation de missions dans le domaine de la gestion et de la comptabilité pour un collaborateur tant au sein d'un cabinet d'expertise comptable que dans un service de gestion d'une organisation. Il atteste l'acquisition d'un socle de connaissances nécessaires pour la formation à l'expertise-comptable.

La formation

Présentation

Prérequis

- Titulaire d'une certification de niveau 5 - BTS Comptabilité et Gestion

Modalités d'accès

- Candidature sur www.vincentdepaul84.fr
- Étude du dossier de candidature - Entretien individuel de validation du projet professionnel



Alternance

- Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation
- **Durée de la formation : 2 ans**



Financement

- **Alternance** : prise en charge par l'OPCO
- **Autres dispositifs (CPF, projets de transition pro, Pro A ...)** : nous consulter



Handicap

- Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- Analyse des actes juridiques courants en lien avec l'activité d'une organisation
- Analyse juridique du cadre sociétaire d'une activité économique
- Suivi de dossiers clients en matière de droit social
- Accompagnement en matière fiscale d'un client



Missions et objectifs

- Tenue de la comptabilité courante d'une organisation en vue de l'établissement des documents de synthèse
- Analyse des choix de comptabilisation des éléments d'actifs et de passif
- Conception des outils nécessaires au suivi de l'activité en vue d'améliorer sa performance
- Conduite de l'analyse financière d'une activité économique
- Organisation de la structure et du traitement de l'information au sein d'une organisation



La formation

Contenu de la formation : Enseignement professionnel

- **Bloc 1** : Analyse des actes juridiques courants en lien avec l'activité d'une organisation
- **Bloc 2** : Analyse juridique du cadre sociétaire d'une activité économique
- **Bloc 3** : Suivi de dossiers clients en matière de droit social



Modalités pédagogiques

- Présentiel - Cours et travaux pratiques

Modalités de certification :

- présentation et passage de l'examen en fin de chaque année de formation
- Le candidat ajourné conserve, à sa demande, et dans la limite de huit ans à compter de leur obtention, le bénéfice des notes supérieures ou égales à 6/20.



Organisation pédagogique

- **Bloc 4** : Accompagnement en matière fiscale d'un client
- **Bloc 5** : Tenue de la comptabilité courante d'une organisation en vue de l'établissement des documents de synthèse
- **Bloc 6** : Analyse des choix de comptabilisation des éléments d'actifs et de passif
- **Bloc 8** : Conduite de l'analyse financière d'une activité économique



La valeur ajoutée Vincent de Paul

Un établissement à **but non lucratif**

Facilités d'accès (gare sncf et bus) et parking fermé

Formateurs issus du domaine professionnel

Les + VdP

Accompagnement personnalisé tout au long du parcours

2 examens blancs par an - 2 visites en entreprise par an

Dans quelles entreprises

Cabinets d'expertise comptable - Services comptables et financiers dans une entreprise - Secteur bancaire, milieu associatif, collectivités publiques...

Et après ?

Poursuite de formation :



- Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG)



- Tout diplôme ou titre de Niveau 7 du domaine comptable, finance, gestion ...

Poursuite de formation ou emploi

Perspectives professionnelles

- Collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable ;
- Comptable au sein d'une organisation ;
- Collaborateur au sein d'un service de contrôle de gestion
- Collaborateur au sein d'un service de ressources humaines
- Collaborateur au sein d'une entreprise d'audit

Chiffres clés

